



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C2/0031/25

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'acquisition de produits raticides (Brodifacoum ou Difenacoum) et d'insecticides liquides (Chlorpyrifos-Ethyl+Deltaméthrine) pour céréales en stock. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à **l'article 2** du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppe fermées et scellées, libellées au nom du Présidente Directrice Générale - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1080 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR Consultation N°C2/0031/25: Acquisition de raticide et d' insecticide liquide**».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **19 Aout 2025**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office de Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60** jours après la date limite de la réception des offres.

Toute offre qui ne contient pas la fiche technique ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée. 

